

# Frontières contentieuses au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

## Contexte et concepts

RAFFAELLA A. DEL SARTO, PHD\*

**D**ans le sillage des bouleversements qui ont débuté en 2010-2011 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région communément appelée le « MENA »), certains observateurs s'attendaient à une transformation majeure du système étatique régional en place depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Même si d'aucuns ont peut-être prédit trop rapidement l'effondrement de l'ordre régional au Moyen-Orient, le système étatique régional a été sans aucun doute mis sous pression. Les conséquences des soulèvements arabes, qui se sont transformés en guerres civiles en Libye, en Syrie et au Yémen, ont affecté de nombreuses frontières territoriales dans la région. L'intégrité territoriale des états a été remise en question par des acteurs armés, impliquant le risque de leur désintégration complète, et les activités illicites le long des frontières régionales ont sensiblement augmenté. Trois cas se distinguent en particulier : les frontières poreuses de la Libye et l'effondrement de l'autorité centrale après la chute de Kadhafi ; la situation sécuritaire précaire en Égypte, en particulier dans le Sinaï ; la guerre civile en Syrie, ainsi que l'avancée de l'État islamique autoproclamé en Irak et en Syrie (ISIS ou Daesh). Parallèlement, nous assistons à l'émergence d'entités politiques distinctes ou de quasi-états, avec trois exemples très différents sous la forme de l'ISIS, du Kurdistan irakien et du Rojava-Système fédéral démocratique de Syrie du Nord, établi par les Kurdes en mars 2016.

Alors que les frontières dans une grande partie du MENA n'ont jamais été scellées hermétiquement, leur nature changeante et de leur gestion au cours des dernières années sont porteuses de signification à trois niveaux. Premièrement, au

---

\*Professeure associée à la Johns Hopkins School of Advanced International Studies (SAIS Europe–Bologne, Italie), spécialiste du Moyen-Orient. Professeure à temps partiel au *Robert Schuman center for advanced studies* (RSCAS) de l'Institut universitaire européen de Florence (IUE). Docteure en relations internationales, Université hébraïque de Jérusalem.

DEL SARTO, Raffaella A., « Contentious borders in the Middle East and North Africa: context and concepts », *Affaires internationales* 93, n° 4, juillet 2017, pp. 767–787, <https://doi.org/10.1093/ia/iix070>

niveau de la politique internationale, les développements actuels affectent la capacité des états à exercer leur souveraineté sur leur territoire. Cela pourrait conduire à un redécoupage des frontières dans la région et entraîner une transformation profonde de l'ordre régional et international. Deuxièmement, au niveau national, la modification de la nature des frontières et de leur gestion ont des répercussions sur les arrangements entre l'état et certains groupes locaux ou sociaux. Par exemple, des acteurs spécifiques ont été habilités de par leur rôle croissant dans la gestion des frontières, où les transferts de pouvoir aux endroits stratégiques ont pu affecter la politique intérieure. Enfin, au niveau régional, l'évolution de la situation dans un état peut facilement influencer sur les événements dans un autre, car les frontières sont, ou sont devenues, de plus en plus poreuses. La circulation des armes et des militants armés en est le meilleur exemple. Ainsi, alors que nous assistons à une profonde reconfiguration du pouvoir aux niveaux régional et national, la région est à la fois restée fragmentée, mais est aussi devenue de plus en plus interconnectée.

Il y a donc longtemps que l'on aurait dû procéder à une étude complète et théorique de l'impact du processus de transition politique en cours dans le MENA sur la nature et la fonction des frontières, en accordant une attention particulière aux questions de souveraineté et de territorialité. De même, il est impératif d'analyser les implications de ces évolutions aux niveaux national, régional et international, tout en tenant compte des multiples interdépendances entre les trois niveaux d'analyse. Cette approche est d'autant plus pertinente que les approches holistiques font généralement défaut dans la littérature. Cet article vise à replacer le problème des frontières litigieuses dans un contexte historique, tout en soulevant un certain nombre de questions conceptuelles.

L'article se propose d'analyser la nature actuellement controversée de nombreuses frontières dans le MENA en examinant les configurations souvent contradictoires de l'autorité étatique, de la légitimité et de la territorialité au fil du temps ; les soulèvements du « printemps arabe » marquant le plus récent d'une série de moments critiques. Dans cette optique conceptuelle, l'article donne un aperçu historique des principaux développements politiques et des moments historiques qui ont influé sur la configuration de ces trois éléments, depuis la formation du système étatique moderne au Moyen-Orient jusqu'à nos jours. J'examinerai l'évolution de la situation aux niveaux international, régional et national, en accordant une attention particulière aux liens qui les unissent. Sur la base de cette discussion, et compte tenu à la fois des changements actuels affectant les frontières dans le MENA et de la grande fluidité des débats scientifiques, j'aborderai ensuite la question de savoir si les conceptions actuelles de l'état et de ses frontières sont adéquates pour parvenir à une compréhension réelle des développements passés et actuels dans la région.

## Concepts et contexte historique

Il est devenu à la mode de lier les bouleversements actuels dans le MENA aux conditions spécifiques dans lesquelles le système étatique du Moyen-Orient a été créé, notamment en raison de l'obsession déclarée d'ISIS d'effacer les frontières actuelles au Moyen-Orient, comme le prétendaient les accords Sykes-Picot de 1916<sup>1</sup>. Bien sûr, lorsque l'on discute des défis qui pèsent actuellement sur les frontières, sur la souveraineté et sur le statut d'état au Moyen-Orient, l'histoire n'est pas dénuée d'importance. Il convient néanmoins de s'interroger sur le degré de pertinence des différents processus historiques et politiques et sur la façon dont nous conceptualisons les défis qui pèsent sur souveraineté et le statut d'état. Un certain nombre d'observations s'imposent.

Premièrement, la contestation de l'autorité politique et de la territorialité dans la région est le résultat de processus historiques et politiques très complexes. De manière significative, ces processus reflètent généralement aussi la légitimité controversée de l'état et du pouvoir politique, une caractéristique cruciale de la politique moyen-orientale jusqu'à aujourd'hui<sup>2</sup>. Comme nous le verrons plus loin, les puissances coloniales européennes ont exporté le concept westphalien de l'état dans la région—bien que le concept lui-même n'ait probablement jamais été aussi pleinement formé que l'imaginaient les études ultérieures. Selon ce modèle, les frontières devaient définir l'autorité de l'état, de son territoire et de la population qui y vit, conçue comme une communauté politique unie. Cependant, dès le début, et en fonction de l'endroit où les frontières ont été tracées et des personnes qui y ont été placées au pouvoir, la légitimité de nombreux états et de leurs frontières est restée contestée. Après l'indépendance, les régimes se sont engagés dans des processus de construction de l'état et de la nation selon les paramètres de l'état westphalien et selon une conception de la politique largement importée. La tension entre le modèle d'état westphalien et la promotion des identités transnationales, comme le panarabisme et le panislamisme dans le cas des états arabes, ou l'idée que l'état devait représenter le judaïsme mondial dans le cas d'Israël, ne fut jamais apaisée. Les acteurs régionaux et extérieurs exploiteraient ces tensions pour promouvoir leurs propres objectifs et intérêts politiques. De même, l'idée de l'état-nation moderne ne tenait pas compte de l'existence de ce qui allait devenir des minorités importantes, souvent transnationales, dans la région<sup>3</sup>. Elle n'était pas non plus compatible avec les identités ethniques, religieuses et tribales qui continuaient à prévaloir dans nombre de ces états. Compte tenu de la facilité avec laquelle les différences d'ordre ethnique ou religieux peuvent être exploitées par des acteurs spécifiques à leurs propres fins politiques (une observation qui s'applique

à n'importe quelle partie du monde), cet ensemble d'inadéquations allait hanter les états du Moyen-Orient au cours des décennies suivantes.

Deuxièmement, la nature et l'origine des divers défis aux frontières et au statut d'état dans la région sont très disparates. Certains trouvent leur origine dans le processus d'édification de l'état et de la nation. D'autres sont le résultat de choix de politiques intérieures spécifiques au fil du temps. D'autres encore peuvent être associés à des caractéristiques de la politique et des développements régionaux, des politiques d'acteurs extérieurs et/ou des processus mondiaux. Les différents facteurs et développements qui se produisent aux niveaux national, régional et international tendent à se recouper et à s'imbriquer, ce qui a souvent des répercussions à l'échelle régionale.

Troisièmement, la question de l'autonomie de l'état dans le MENA est pertinente. Il existe bien sûr des conceptions très différentes de l'état et de sa formation<sup>4</sup>, mais le modèle westphalien continue sans aucun doute de sous-tendre à la fois le droit international et la pratique de la politique internationale. De même, la célèbre définition de Theda Skocpol, qui décrivait l'état comme « un ensemble d'organisations administratives, policières et militaires dirigées et plus ou moins bien coordonnées par un pouvoir exécutif » a gardé une influence certaine<sup>5</sup>. Si l'on considère que le modèle de l'état westphalien n'a jamais pleinement correspondu à la réalité—pas même en Europe, où il est né—sa force conceptuelle dans l'analyse des développements passés et actuels au Moyen-Orient reste discutable<sup>6</sup>. De même, la conception de l'état de Skocpol, bien qu'utile, ne laisse aucune place à la différenciation entre les diverses fonctions de l'état. Elle n'aborde pas non plus les configurations potentiellement différentes des relations entre l'état et la société, la portée territoriale de l'autorité étatique ou la question cruciale de la légitimité.

En ce qui concerne plus particulièrement le Moyen-Orient arabe, on a fait valoir que les états arabes ont été classés à tort dans la catégorie des « états forts », cette « force » n'allant pas au-delà de la coercition et d'un modèle social et économique corporatiste<sup>7</sup>. Les états arabes sont restés faibles en termes d'institutions et de capacité à la fois d'extraction de richesses et d'inclusion—partielle ou totale—de leurs sociétés. On a également eu tendance à considérer l'état comme un acteur statique, cohérent et autonome, une conception trompeuse qui a éclairé les politiques de construction de l'état dans l'Irak de l'après-Saddam<sup>8</sup>. En même temps, les frontières des états sont des constructions beaucoup plus complexes qu'une simple ligne sur une carte ne le laisserait supposer. Une analyse de la frontière entre la Syrie et l'Irak, par exemple, montre qu'elle est caractérisée par une tension en constante évolution entre résilience et dégénérescence. Bien qu'elle ait perdu certaines fonctions clés, la frontière continue de définir les règles du jeu aux niveaux local, national et international, les états irakien et syrien continuant de jouer

un rôle important<sup>9</sup>. L'accent mis sur la présence de l'état ne tient dès lors pas compte de l'interdépendance de la région, de la porosité et de la fluidité des frontières, du chevauchement et de l'intersection de différents types de frontières, ni de l'existence des zones situées entre les frontières nationales qui ont été conçues comme des « zones frontières<sup>10</sup> ».

Enfin, et en lien avec le point précédent, la souveraineté—concept fondamental et fondateur des relations internationales contemporaines—est restée une notion extrêmement ambiguë. Il existe un éventail impressionnant de perspectives sur la souveraineté dans la littérature, qui ne peuvent pas toutes être citées ici ; nous nous contenterons de dire que la notion comprend des aspects connexes, mais distincts, tels que la souveraineté juridique internationale des états et la souveraineté nationale<sup>11</sup>. A l'heure actuelle, la souveraineté internationale des états de la région MENA est, sans doute, beaucoup moins une question de contestation : malgré les troubles en Libye, en Syrie et en Irak, la communauté internationale reconnaît toujours la souveraineté internationale de tous les états de la région. En fait, le système étatique du Moyen-Orient avec ses frontières coloniales est demeuré étonnamment résistant<sup>12</sup>. La souveraineté nationale, cependant, est beaucoup plus problématique. Cette notion, qui concerne l'efficacité, la légitimité et la portée territoriale de l'autorité de l'état, touche directement à la configuration de l'autorité de l'état, aux frontières et à la territorialité, et à la légitimité.

Ainsi, une perspective centrée sur l'état peut être utile pour une discussion sur la souveraineté internationale des états et l'ordre international dans la région MENA. Cependant, une telle approche n'est pas adaptée pour saisir la contestation de l'autorité de l'état, la fragilité ou la compromission de l'intégrité territoriale des états ou leur déficit de légitimité. De même, elle ne peut rendre compte de l'évolution des fonctions et de leur gestion, ce qui peut à son tour affecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale des états. Une perspective centrée sur l'état n'est pas non plus utile pour évaluer l'interaction des développements nationaux, régionaux et internationaux dans ce contexte.

Cet article se propose donc de discuter des pressions actuelles exercées sur les frontières dans la région MENA en considérant la relation entre l'autorité étatique, la territorialité et la légitimité du régime dans le temps. Sur le plan conceptuel, l'article s'inspire de l'analyse séminale de Saskia Sassen sur l'histoire de l'édification de la nation et de la mondialisation<sup>13</sup>. Bien que, pour des raisons évidentes, la portée historique et géographique de cet article soit beaucoup moins ambitieuse, la discussion sera attentive à l'intersection des dynamiques nationales, régionales et internationales. Une telle approche, fait-on valoir, est extrêmement utile pour chercher à comprendre l'origine et les implications de nombre des pressions qui s'exercent actuellement sur les frontières du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

## États, frontières et légitimité dans la création du Moyen-Orient moderne

La profonde disjonction entre l'autorité étatique, la légitimité et la territorialité sont au cœur du processus de formation de l'état au Moyen-Orient. Si les puissances coloniales européennes ont tracé nombre des frontières des états modernes au Moyen-Orient après la fin du règne ottoman dans la région, les intérêts et aspirations coloniaux européens y ont également créé un nouvel ordre régional.

Assurément, de nombreux pays arabes, sans parler de l'Iran ou de la Turquie, ont une histoire d'unités politiques et sociales distinctes. Par exemple, le système « imam-chef » du Maroc, du Yémen et d'Oman remonte à une période comprise entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le Liban et la Syrie sont des centres culturels et politiques depuis le Moyen Âge ; les racines politiques de l'Arabie saoudite et du Koweït remontent au XVII<sup>e</sup> siècle. L'Égypte, l'Algérie et la Tunisie sont apparues sous l'appellation « oligarchies bureaucratiques-militaires » aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>14</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Khaldoun, dans son ouvrage *Muqaddimah*, décrivait les sentiments d'appartenance et de solidarité de groupe (« *asabiyyah* ») fondés sur les liens du sang et la géographie. Le nationalisme non sectaire a par ailleurs une tradition certainement plus longue que ce qui est généralement supposé, par exemple en Irak<sup>15</sup>. Ilya Harik souligne ainsi que de nombreux pays du Moyen-Orient ne sont pas seulement de vieilles sociétés, mais aussi de « vieux états<sup>16</sup> ». Cependant, la responsabilité de la création de l'« état-nation moderne » doté de frontières définies, comme la Syrie, le Liban, l'Irak, la Jordanie, Israël et les petites monarchies du Golfe, incombe aux puissances coloniales européennes. Au Maghreb, où la domination était fondée sur des allégeances « tribales », les puissances coloniales française et espagnole ont imposé des frontières là où il n'y en avait pas, « indépendamment de tout facteur historique local préexistant et sans aucune consultation des populations locales<sup>17</sup> ».

En raison de ces processus d'imposition externe et de l'incapacité de nombreux états à gérer leurs désaccords, la portée territoriale de l'autorité étatique demeurerait contestée. Les conflits frontaliers continuent de caractériser la région, presque tous les états du MENA ayant un problème de démarcation de frontière avec leur(s) voisin(s). Pour ne citer que quelques exemples : L'Algérie et le Maroc ont mené une guerre frontalière en 1963 et le problème du Sahara occidental n'est toujours pas résolu aujourd'hui ; la guerre Iran-Irak de 1980 à 1988 a posé la question du contrôle de la voie navigable Shatt-al-'Arab ; l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990 était motivée, entre autres, par un conflit frontalier (le régime irakien sous Saddam Hussein considère le Koweït comme partie intégrante de l'Irak) ; le Liban et la Syrie ont une frontière contestée, les frontières constituent

bien sûr aussi un élément important du conflit israélo-arabe. Dans certains cas assez rares, le redécoupage des frontières nationales a résulté de négociations pacifiques, comme entre la Jordanie et l'Arabie saoudite en 1956, entre la Jordanie et l'Irak en 1982, et dans la péninsule arabique dans les années 1980 et 1990<sup>18</sup>.

Bien sûr, toutes les frontières sont artificielles d'une manière ou d'une autre, et le Moyen-Orient ne fait pas exception à cette règle<sup>19</sup>. Si l'on pense spécifiquement à la géographie, peu de frontières au Moyen-Orient et en Afrique du Nord suivent des caractéristiques géographiques, telles que les rivières, les montagnes ou les déserts<sup>20</sup>. Inversement, de nombreuses frontières d'état ont été définies en fonction des anciennes frontières administratives de l'Empire ottoman, qui délimitaient différents districts, sous-districts et provinces. Les lignes droites, en particulier celles qui traversent les déserts, sont assez fréquentes, reflétant l'usage que les officiers coloniaux britanniques et français font du souverain pour définir les frontières des nouveaux états<sup>21</sup>. Au Machrek et dans le Golfe, le pétrole a également joué un rôle important dans la délimitation coloniale des frontières<sup>22</sup>.

Les politiques coloniales à l'égard de différents groupes ethniques et religieux ont grandement contribué aux frictions entourant la légitimité de l'autorité étatique et le contrôle territorial. Alors que les frontières du Moyen-Orient ne délimitent généralement pas les communautés ethniques ou religieuses, les puissances coloniales instrumentalisent souvent les divisions pour servir leurs propres intérêts, conformément à la bonne vieille stratégie romaine du « diviser pour régner ». La France a créé le Liban, au sein duquel les maronites chrétiens deviendraient une majorité, quoique mince, et a cherché à établir deux systèmes juridiques distincts pour les Arabes et les Berbères au Maroc. La Grande-Bretagne, d'autre part, a consenti à la création d'une « maison nationale » juive en Palestine. Pourtant, en général, les politiques coloniales ont abouti à la création d'entités multiethniques et/ou multiconfessionnelles à l'intérieur des frontières nouvellement établies. En outre, en particulier au Moyen-Orient arabe, les puissances coloniales ont attribué l'autorité à des clans ou tribus spécifiques, qui n'étaient pas toujours locaux, reflétant leur ignorance des réalités locales, leurs calculs stratégiques et un sentiment général de supériorité<sup>23</sup>. Dans certains cas, les nouvelles élites dirigeantes étaient issues de ce qui allait devenir des minorités ethniques ou religieuses au sein de la nouvelle composition de la population, tandis que certains groupes, tels que les Kurdes, les Palestiniens et les Arméniens, ne parvenaient pas à obtenir un état ou étaient empêchés de le faire. Le problème de la faible légitimité populaire des régimes du Moyen-Orient arabe, qui est resté un facteur important pour expliquer la nature controversée des frontières dans la région, est donc aussi profondément ancré dans les pratiques coloniales de formation de l'état et doit ses origines à celles-ci.

Comme les puissances coloniales européennes contrôlaient la gouvernance du système international et l'admission dans ce système, le Moyen-Orient resterait sous leur contrôle<sup>24</sup>. Dans l'ensemble, le nouvel ordre régional a été contesté dès ses premiers balbutiements : révolte contre les Britanniques en Irak en 1920 ; troubles anti Britanniques et antisionistes en Palestine à partir des années 1920 ; soulèvements anti-Français en Syrie en 1925-1927. En Égypte, bien qu'il ne s'agisse théoriquement que d'un protectorat britannique, il y a eu des révoltes généralisées en 1919, après la tentative de la Grande-Bretagne d'empêcher la délégation égyptienne d'assister à la conférence de paix de Versailles pour présenter ses revendications d'indépendance—ce qu'elle a finalement fait, mais sans succès. Citons également la résistance contre les tentatives européennes de créer des zones d'influence en Anatolie en 1922, le mouvement s'étant rallié au général Mustafa Kemal (Atatürk). Ainsi, entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et 1956, « le cadre de base de la vie politique au Moyen-Orient a vu le jour au même moment que nombre de ses problèmes intrinsèques, encore non résolus aujourd'hui, dont les frontières contestées, les tensions ethniques et religieuses et l'existence des minorités nationales<sup>25</sup> ».

Les développements ultérieurs dans le processus de formation de l'état au Moyen-Orient n'ont pas été moins importants—bien que dans l'histoire coloniale, le Moyen-Orient ne soit pas du tout une exception. En effet, l'émergence du système étatique au Moyen-Orient dans l'entre-deux-guerres et le rôle joué par les puissances coloniales dans ce processus sont comparables à l'expérience de grandes régions d'Afrique et d'Asie<sup>26</sup>. Ainsi, à l'intérieur des nouvelles frontières, la formation de l'état s'est déroulée sous un contrôle impérial strict, les puissances coloniales visant à étendre le monopole de la force sur le territoire de l'état. Outre un investissement massif dans la police et les forces de sécurité, généralement au détriment de l'éducation, de la santé et d'autres services sociaux, des administrations centrales ont été créées. Les nouvelles frontières, souvent contestées par les nomades, ont fait l'objet d'une surveillance policière étroite. Comme ailleurs, les états du Moyen-Orient sont généralement soumis à des politiques économiques coloniales, ce qui signifie que l'économie est axée sur le bénéfice des ressortissants des puissances coloniales, y compris les colons européens, qui forgent des alliances avec les grands propriétaires terriens et les cheikhs qui contrôlent les zones rurales<sup>27</sup>. La distorsion des processus politiques et économiques, au détriment des simples paysans et d'autres groupes de population, résulte donc en partie du fait que les puissances coloniales se sont appuyées sur des segments spécifiques de la société pour exercer un contrôle sur le territoire sous leur autorité officielle.

Les pratiques coloniales de formation de l'état comprenaient également des tentatives visant à créer une nationalité territorialement définie, généralement



fondée sur un recensement de la population. Toutefois, à l'instar du *millet* ottoman, des groupes ethniques ou religieux spécifiques ont obtenu le droit de gérer leurs propres affaires et, dans certains états (le Liban en étant le meilleur exemple), des privilèges ont été accordés sur la base de communautés ethniques ou religieuses. Une fois de plus, l'ancien principe de diviser pour mieux régner définissait la gestion des différences religieuses et/ou ethniques dans l'état colonial. Pourtant, la politique sectaire n'a pas seulement contredit l'idée de l'état-nation moderne, elle a aussi sapé la légitimité du pouvoir politique dès ses débuts.

Le processus de transfert du pouvoir politique après l'indépendance a varié dans toute la région, créant de l'instabilité et une série de coups d'état militaires. Dans tous les cas, cependant, les nouveaux dirigeants ont dû relever le défi de réduire la tension entre l'autorité de l'état et la territorialité héritée des anciens dirigeants coloniaux. Peut-être un défi encore plus grand était-il de gagner en légitimité aux yeux des nouveaux citoyens. La lutte pour l'indépendance plaçait généralement l'état-nation au centre, créant des intérêts acquis sur une base *territoriale*. Ainsi, les dirigeants d'un état-nation indépendant et territorialement défini ont promu l'idée d'une identité nationale fondée sur le modèle westphalien et sa trinité inhérente de territoire, d'autorité étatique et de peuple. Les nouvelles allégeances nationales ont toutefois continué de coexister avec des identifications tribales, ethniques ou religieuses, comme dans le processus de décolonisation dans d'autres parties du monde, ce qui n'a pas été facile. Alors que tous les états du Moyen-Orient ou presque étaient devenus des régimes autocratiques ou des dictatures, souvent de type laïque, les groupes religieux ou ethniques qui étaient devenus des minorités nationales ont souvent été privés de leurs droits.

Simultanément, cependant, l'idée d'une grande nation arabe qui transcendait les frontières coloniales restait de mise<sup>28</sup>. Cette caractéristique distingue la lutte anticoloniale dans ce domaine de l'expérience de nombreux états d'Asie et d'Afrique. Au fur et à mesure que les régimes arabes ont commencé à s'engager dans le discours de l'unité panarabe, des tensions sont apparues avec l'identité nationale définie territorialement, le panarabisme affectant également la relation entre la légitimité du pouvoir politique et la portée territoriale des états arabes. Au nom du panarabisme, les années 1950 et 1960 ont également été marquées par de fréquentes ingérences dans les affaires intérieures des autres états arabes, ainsi que par des tensions et une concurrence croissantes pour l'hégémonie régionale dans le système étatique arabe<sup>29</sup>. Comme le note Etel Solingen, le panarabisme camoufle la fragilité de l'état tout en nourrissant les atteintes à la souveraineté des états arabes voisins<sup>30</sup>.

Dans leur quête de légitimité, les nouveaux régimes ont souvent utilisé ou manipulé la religion. L'usage stratégique de la religion s'applique certainement

aux monarchies du Maroc et de Jordanie, où les rois invoquent régulièrement leur lignée *sharifienn*e pour légitimer leur autorité politique<sup>31</sup>. Mais même Gamal Abdel Nasser, le champion égyptien du panarabisme laïc, utilisait les *fatwas* (décisions religieuses) pour justifier des décisions politiques majeures<sup>32</sup> ; il a également choisi de s'adresser au peuple égyptien pendant la guerre de Suez en 1956 depuis la chaire de la mosquée Al-Azhar. Outre la persistance des divisions ethniques et religieuses et les frictions engendrées par le panarabisme, les nouveaux régimes sont confrontés à une pauvreté et à un analphabétisme généralisés parmi leurs citoyens, ainsi qu'à divers besoins de développement. Ils ont généralement répondu à ces défis en étendant les pouvoirs de la bureaucratie d'état et de l'armée<sup>33</sup>. Ces mesures assureraient généralement la déférence de la population, mais elles ne renforceraient pas nécessairement la légitimité populaire des régimes, qui est à l'origine d'une grande partie des pressions exercées sur l'état et ses frontières au Moyen-Orient, comme nous le voyons aujourd'hui. Si le colonialisme a jeté les bases de la nature controversée de l'état et de la souveraineté, les pratiques nationales spécifiques d'édification de l'état et de la nation après l'indépendance, ainsi que les politiques et évolutions régionales et internationales, allaient accroître encore les pressions exercées sur les frontières de la région MENA.

## Autorité, légitimité et territorialité après l'indépendance

### *La politisation de la religion et le sectarisme religieux*

La montée de l'islam politique et la politisation croissante du sectarisme religieux ont été, et continuent d'être, des facteurs majeurs affectant la relation entre autorité, légitimité et territorialité au Moyen-Orient. Considérant les identifications religieuses comme le seul principe d'organisation valable de la politique, l'islam politique et le sectarisme religieux se sont révélés être des adversaires extrêmement puissants de la légitimité du pouvoir politique. La montée de l'islamisme et du sectarisme est le résultat d'une série de dynamiques nationales, régionales et internationales, l'action individuelle étant cruciale dans le processus de manipulation des identités religieuses à des fins politiques.

L'idée que la communauté religieuse, l'*Oumma*, devrait être la base de la vie sociopolitique remonte au modernisme islamique, le mouvement qui a émergé sous la direction du très influent intellectuel Jamal ad-Din al-Afghani et de son disciple Mohammed'Abduh dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le modernisme islamique est une réaction défensive au colonialisme européen, mais il cherche aussi à moderniser la foi islamique et à la réconcilier avec les valeurs occidentales telles que le nationalisme, la rationalité et le progrès. Les premiers mou-

vements islamistes, tels que les Frères musulmans d'Égypte, ont adopté ces idées, s'opposant ainsi à un régime non religieux et, en théorie, au concept même d'état-nation moderne.

Les tensions religieuses et sectaires ont toujours existé dans la région MENA, les 15 années de guerre civile au Liban entre 1975 et 1990 en étant un exemple extrême. Plus précisément, le schisme entre l'islam sunnite et chiite, qui remonte au XII<sup>e</sup> siècle, a une très longue histoire. Cependant, cette division a pris du sens sur le plan politique sous la dynastie Safavide, qui a régné sur l'empire iranien entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui a conduit à l'établissement de différentes zones d'influence entre l'islam sunnite et chiite. De nombreuses ethnies de la région, comme les Kurdes, avaient et ont toujours des branches sunnites et chiïtes dont l'identité ethnique existait, et continue d'exister, parallèlement à une identité sectaire. Il convient également de noter que les affrontements sectaires à l'époque médiévale étaient très différents de ceux de l'époque de l'état-nation, où l'appartenance était radicalement redéfinie<sup>34</sup>.

L'islam politique, sous ses différentes formes, et le sectarisme religieux étaient donc présents depuis longtemps dans les sociétés de la région MENA, mais étaient auparavant beaucoup moins importants sur le marché politique. Cela allait changer à la suite de la défaite arabe lors de la guerre de 1967 avec Israël, qui a porté un coup fatal au panarabisme en tant que pratique politique<sup>35</sup>. Deux facteurs supplémentaires contribueraient à renforcer l'islam politique. Premièrement, l'islamisme a comblé un vide laissé par la répression violente de l'opposition politique laïque de gauche dans l'ensemble du Moyen-Orient, à laquelle les puissances occidentales avaient souvent consenti dans le contexte de la guerre froide. Deuxièmement, le renforcement des mouvements islamistes, qui ont souvent réussi à se présenter comme la seule opposition non corrompue et qui ont souvent fourni des services sociaux et éducatifs là où l'état avait échoué, était souvent le résultat d'un processus de cooptation ou d'octroi d'une marge de manœuvre accrue par les régimes respectifs. Cela s'est souvent produit pour des raisons de politique intérieure liées à la quête de légitimité, comme l'illustre le cas de l'Égypte sous Sadate.

Quant au sectarisme religieux plus spécifiquement, dans le contexte de l'état-nation, le clivage entre sunnites et chiïtes a pris une importance politique croissante lorsque les dirigeants politiques ont décidé de l'invoquer, généralement pour leurs propres fins politiques. Le sectarisme a donc servi d'outil puissant aux aspirants dirigeants pour légitimer leur quête du pouvoir, tout en défiant la légitimité des régimes en place. Ce n'est pas un hasard si, dans les années 1970, les dirigeants chiïtes traditionnels ont été remplacés par une nouvelle génération de chefs religieux *politisés*. Il en est résulté une réaffirmation de l'identité chiite dans tous les états du Moyen-Orient où les chiïtes constituaient une minorité marginalisée,

c'est-à-dire tous les états sauf l'Iran et l'Irak. Après la révolution de 1979, la République islamique d'Iran a continué d'instrumentaliser le clivage entre les sunnites et les chiites dans ses tentatives d'accroître la légitimité du régime tant au niveau national que régional. Comme le fait remarquer Olivier Roy, ce fossé avait été plus ou moins comblé au début des années 1990, en particulier après la défaite de l'Iran dans la guerre de huit ans contre l'Irak<sup>36</sup>. Cependant, si la Révolution iranienne a sans aucun doute déclenché la renaissance de l'islam politique en général, la montée des identifications religieuses doit également s'inscrire dans le contexte d'une renaissance religieuse générale et du renforcement des mouvements ethno-religieux dans la région depuis la fin des années 1970, y compris en Israël<sup>37</sup>.

L'augmentation continue des préférences partiellement radicales et islamistes dans la région peut également être liée aux conflits israélo-palestinien et arabo-israélien non encore résolus, qui constituent un terreau fertile. Parallèlement, le conflit arabo-palestinien-israélien s'articule de plus en plus autour d'une lutte ethno-religieuse. L'affirmation selon laquelle les conflits arabo-israéliens et israélo-palestiniens n'impliquent pas la terre et les frontières, mais opposent plutôt « les Juifs » au « monde arabo-musulman » en termes existentiels, est en effet devenue importante dans la région, notamment en Israël. Cependant, il ne s'agit là que d'un autre exemple de l'instrumentalisation de la religion dans le contexte d'un conflit qui tourne autour des frontières, du territoire et de l'état. Plus récemment, la faillite politique de l'Autorité palestinienne face à l'expansion continue des colonies de peuplement israéliennes, plus de deux décennies après la signature des Accords d'Oslo, dans les territoires occupés par Israël en 1967, a encore contribué à l'augmentation des préférences islamistes. Avec les problèmes de corruption et de mauvaise gestion qui caractérisent l'Autorité palestinienne, ces facteurs ont sans aucun doute contribué à la popularité du Hamas palestinien. Il convient de noter, dans ce contexte, que les frontières dans le contexte israélo-palestinien sont fortement contestées, le contrôle d'Israël sur les territoires palestiniens qu'il occupe comprenant une configuration complexe et fragmentée de différents types de frontières concernant le territoire, le peuple et les droits<sup>38</sup>.

La longue histoire de l'exportation du fondamentalisme et du sectarisme islamistes par différents états de la région, ainsi que le financement des mouvements djihadistes, sont des éléments également porteurs de sens. Cela comprend l'Arabie saoudite wahhabite (qui a fourni des fonds à Al-Qaïda), ainsi que certaines monarchies du Golfe et l'Iran. En fait, la révolution des technologies de l'information et des communications et l'accès croissant à l'Internet et à la télévision par satellite n'ont pas nécessairement eu pour effet de diffuser l'éducation et la démocratie au Moyen-Orient et au-delà, comme beaucoup l'espéraient. La diffusion de versions

extrémistes et antilibérales de la prédication islamiste s'est également intensifiée, généralement facilitée par le financement public et privé de la région du Golfe.

Dans quelle mesure les mouvements islamistes remettent-ils en question la configuration de l'autorité, la territorialité et la légitimité dans la région ? La plupart des mouvements islamistes, dont les Frères musulmans égyptiens et leurs ramifications étaient traditionnellement les plus importants, contestent la légitimité et l'autorité des régimes étatiques, en particulier des républiques sécularistes. Cependant, la plupart de ces mouvements ne remettent pas nécessairement en cause la portée territoriale de l'état dans la pratique. En effet, tout en prônant l'unité de la *Oumma* islamique transnationale, la plupart de ces mouvements avaient été des candidats au pouvoir politique *au sein* d'un système politique spécifique délimité par des frontières nationales<sup>39</sup>. De plus petits groupes fondamentalistes ont eu recours à la violence pour tenter de renverser le régime, comme en Égypte dans les années 1990 et pendant la guerre civile algérienne dans la même décennie. Cependant, leurs ambitions restaient généralement centrées sur l'état territorialement défini.

Contrairement aux mouvements islamistes qui ne reconnaissent pas les frontières de l'état en fonction de leur idéologie, mais les acceptent dans leur pratique politique, les mouvements salafistes ou djihadistes poursuivent des objectifs très différents, comme l'a expliqué Mohamed-Ali Adraoui en détail<sup>40</sup>. Ces mouvements, dont Al-Qaïda et plus récemment ISIS sont les exemples les plus notables, tentent généralement de réviser les frontières internationalement reconnues des états ou de les effacer physiquement. Comme on le sait, les origines d'Al-Qaïda se trouvent dans l'exploitation des identités religieuses par l'Occident pour vaincre le marxisme et la présence soviétique en Afghanistan dans le contexte de la guerre froide. L'attention accordée aux fondamentalistes islamistes et aux groupes terroristes qui opèrent au-delà des frontières nationales s'est considérablement accrue après le 11 septembre 2001<sup>41</sup>. Parallèlement, les années 2000 ont vu non seulement l'expansion du réseau Al-Qaïda dans tout le Maghreb et le Machrek, mais aussi la franchise du « jihad mondial ». Par conséquent, ces mouvements défient à la fois les facettes internes et internationales de la souveraineté, ainsi que le système étatique régional dans son ensemble.

### *Armées, économie et développement*

Un autre facteur qui exerce une pression sur la relation entre la territorialité et la légitimité de l'état se rapporte au fait que la région est bien armée et a connu des décennies de conflits et de guerres. Alors que la coercition intérieure repose généralement sur l'armée et les services de sécurité<sup>42</sup>, la forte militarisation de la région s'explique principalement par des litiges frontaliers et par la volonté de ci-

menter un régime autoritaire dans un contexte de légitimité populaire généralement faible. Par rapport à l'Asie du Sud, par exemple, entre 1997 et 2006, le ratio des dépenses militaires au Moyen-Orient par rapport au PIB était presque quatre fois plus élevé, les dépenses militaires par habitant en moyenne trois fois plus élevées et les livraisons d'armes douze fois plus élevées<sup>43</sup>. Depuis les années 1990, la région MENA est la région la plus militarisée du monde, tant en termes de dépenses militaires totales qu'en proportion du PIB<sup>44</sup>.

Le rôle central de l'armée dans les états du Moyen-Orient a été lié à des choix de politique économique spécifiques. Dans les Républiques arabes, l'armée a obtenu d'importants privilèges économiques, de sorte que le complexe militaro-industriel s'est croisé avec des politiques d'industrialisation menées par l'état fondées sur la substitution des importations. Les états riches en pétrole ont développé leurs économies rentières, le « syndrome hollandais<sup>45</sup> » affectant la région dans son ensemble. Bien que ces politiques aient soutenu l'autoritarisme, elles ont généralement été « incapables de fournir des ressources et des services aux circonscriptions précédemment mobilisées par la ferveur révolutionnaire ou nationaliste » dans les républiques arabes<sup>46</sup>. Inversement, les monarchies riches en pétrole pourraient se permettre d'acheter littéralement la déférence de la population. Dans les deux cas, cependant, la légitimité du pouvoir politique est restée faible.

Les « bons traitements » réservés aux dictateurs par l'Occident, au nom de la stabilité et de ses propres intérêts économiques (y compris les ventes d'armes),<sup>47</sup> contraste avec l'aggravation rapide de la situation socio-économique dans la plupart des pays de la région MENA. Au cours des dernières décennies, la croissance économique a généralement été faible et inégale, tandis que la population a augmenté rapidement, ce qui a entraîné des taux de chômage élevés, surtout chez les jeunes. Les dépenses militaires élevées dans la région, en particulier par rapport aux budgets relativement modestes consacrés à la santé et à l'éducation, ont encore sapé le développement économique. Parallèlement, la restructuration néolibérale de l'état autoritaire a creusé les écarts entre les riches et les pauvres, affaiblissant encore davantage la légitimité de l'état<sup>48</sup>. En particulier en l'absence de réformes démocratiques, les prescriptions néolibérales en matière de développement ont entraîné l'émergence de nouvelles élites économiques liées au pouvoir politique, ainsi qu'une aliénation et un mécontentement croissants de la population en général.

Toutefois, les politiques économiques nationales se sont imbriquées dans les prescriptions internationales, les états ayant subi des pressions de la part de l'Occident pour adopter le modèle néolibéral de développement. Les politiques de l'UE voisine, en particulier—le plus grand partenaire commercial de nombreux pays de la région MENA—ont entraîné une nouvelle fragmentation à l'intérieur et le long des frontières nationales. Comme les politiques économiques néolibérales

relient de plus en plus les élites politiques et économiques de nombreux états du Moyen-Orient aux élites économiques de l'UE et de ses états membres, certains régimes ont également été intégrés aux politiques de sécurité de l'UE et à la gouvernance du contrôle des migrations<sup>49</sup>. Dans le contexte de la poursuite de la guerre civile syrienne et de la migration massive de réfugiés syriens (et autres) vers l'Europe, les tentatives de l'UE de coopter la Turquie dans la prévention de la migration non désirée en sont peut-être le meilleur exemple<sup>50</sup>. Alors que le MENA méditerranéen devient de plus en plus une région frontalière de l'UE<sup>51</sup>, de nombreuses frontières entre l'Europe et la région MENA ont connu des processus de désagrégation, de multiplication et, partiellement, d'« externalisation ». En d'autres termes, alors que les gouvernements des pays de la région MENA participent de manière sélective à la gestion des frontières de l'UE, des types de frontières très différents réglementent la circulation de différents types de marchandises et de différentes catégories de personnes, celles qui réglementent la circulation des marchandises (et des élites de la région) étant de plus en plus ouvertes, et celles qui s'appliquent aux migrants indésirables étant fermées. Il y a également eu une prolifération de frontières qui ont permis d'arrêter les migrants indésirables. Alors que l'UE participe à l'exportation de pratiques de gestion des frontières vers ses voisins du sud de la Méditerranée—adaptées au contexte régional, comme l'a souligné Simone Tholens<sup>52</sup>—de nombreuses frontières entre les pays de la région MENA et leurs arrière-pays respectifs sont devenues de plus en plus hermétiques. La souveraineté, le contrôle territorial et l'autorité de l'état ont donc subi une reconfiguration importante dans le contexte UE-MENA.

### ***Le rôle de l'intervention américaine en Irak***

Il ne fait aucun doute que les événements qui ont suivi le 11 septembre 2001, et en particulier l'invasion de l'Irak par les États-Unis, ont marqué un tournant important dans l'histoire récente du Moyen-Orient. Comme on le sait, la chute de Saddam Hussein a créé un vide de pouvoir dans la région. Dans le chaos qui en a résulté, l'Iran a élargi son rôle et d'autres puissances régionales ont commencé à intervenir. La tentative américaine de démocratisation de l'Irak par l'introduction d'une politique sectaire, utilisée par le gouvernement Al-Maliki aux dépens des Irakiens sunnites, a contribué à une augmentation de l'influence chiite et à une augmentation frappante des violences sectaires dans la région<sup>53</sup>. Parallèlement, l'Iran s'est affirmé après la défaite des talibans en Afghanistan et en particulier de l'ennemi juré Saddam Hussein d'Irak, tandis que le Hezbollah a pris le pouvoir au Liban. L'intervention menée par les États-Unis en Irak et ses conséquences ont donc contribué de manière significative à la territorialisation et à la militarisation croissantes des affrontements entre sunnites et chiïtes au Moyen-Orient, pertur-

bant fondamentalement la configuration de l'autorité, la territorialité et la légitimité dans cette région.

Toutefois, l'intervention extérieure a également jeté les bases de l'émergence d'une région kurde autonome dans le nord de l'Irak. L'émergence d'un quasi-état kurde en Irak a suivi l'imposition de zones d'exclusion aérienne dans le nord et le sud de l'Irak pendant et après la guerre du Golfe de 1991 et a été facilitée par la chute de l'autorité de l'état en Irak après l'invasion américaine en 2003. Au fil du temps, les Kurdes ont changé leurs aspirations politiques, passant de l'idée d'un plus grand pan-Kurdistan à l'autonomie, et peut-être à la sécession, dans le nord de l'Irak et à une sorte de confédération en Turquie, en Syrie et en Iran. La formation récente d'un quasi-état kurde dans le nord de l'Irak s'explique mieux par l'interdépendance de facteurs externes et la mise en place réussie d'une coalition nationale, comme le soutient Johannes Jüde<sup>54</sup>. Ce quasi-état représente un autre défi, cette fois de l'intérieur, pour l'état irakien, sa légitimité et ses frontières, et pour le statu quo territorial plus large dans la région.

### ***Les soulèvements arabes et leurs conséquences***

La vague de soulèvements arabes qui a déferlé sur la région après 2011 représente sans aucun doute l'aboutissement du déficit de légitimité des régimes arabes. Les suites des soulèvements ont également été marquées par une combinaison de facteurs nationaux, régionaux et internationaux (qui se renforcent souvent mutuellement), tous susceptibles de miner l'autorité et l'intégrité territoriale des états de la région MENA. Ce qui avait commencé comme des mouvements de protestation pacifique dans la plupart des états arabes a dégénéré en violence dans la plupart des cas, à l'exception peut-être de la petite Tunisie. En Syrie, la répression brutale des manifestations par le régime d'Assad s'est rapidement transformée en guerre civile, entraînant une érosion croissante de l'autorité centrale et la perte du contrôle territorial du régime sur de vastes pans du pays. Des puissances régionales et des acteurs non étatiques (dont l'Arabie saoudite, les états du Golfe, la Turquie, l'Iran et le Hezbollah) ont commencé à intervenir, chacun finançant ses propres milices ou, comme dans le cas du Hezbollah libanais, prenant part aux combats. La participation à la guerre civile des États-Unis et d'autres puissances occidentales, ainsi que de la Russie de l'autre côté, a ajouté une nouvelle couche d'intervention de la puissance extérieure, compliquant encore davantage le règlement pacifique du conflit<sup>55</sup>. La Libye lutte pour conserver un gouvernement unique, avec des milices tribales qui s'affrontent, des nationalistes qui s'opposent aux islamistes, des révolutionnaires qui combattent les anciennes élites kadhafi et des acteurs régionaux (comme l'Égypte et les Émirats arabes unis) qui choisissent leur camp. Dans le cas de la Libye, l'autorité centrale et la territorialité sont actuel-



lement inexistantes, de grands groupes nationaux s'opposant (et combattant) au gouvernement de Fayyez al-Serraj, reconnu par la communauté internationale. L'Égypte a connu une période de politique sectaire et d'exclusion marquée sous le gouvernement démocratiquement élu de Mohammed Morsi, des Frères musulmans, qui a ensuite été destitué par un coup d'état militaire. Alors que le régime militaire d'Abd-el Fattah al-Sisi est encore plus répressif que ne l'a jamais été le régime de Moubarak, la fragmentation interne s'est accrue, avec les Frères musulmans désormais interdits et différents groupes djihadistes contestant l'état, sa légitimité et son contrôle territorial dans le Sinaï.

Dans l'ensemble, de nombreuses frontières au Moyen-Orient sont devenues plus poreuses, ce qui facilite la circulation des migrants et des combattants armés, ainsi que celle des marchandises faisant l'objet de trafic. La circulation des armes, provenant des dépôts d'armes des dictateurs destitués ou importées de l'étranger, a augmenté dans toute la région, la Libye se profilant comme particulièrement importante. Le cas de la frontière égypto-libyenne, évoqué par Thomas Hüsken, montre qu'avant même les soulèvements, l'autorité centrale n'atteignait jamais complètement les zones frontalières, avec des groupes spécifiques, fondés sur les liens de parenté, qui géraient de larges pans de la frontière, en accord avec l'état. Pour ces tribus, les activités transfrontalières, que nous définirions comme de la contrebande, sont une activité socialement intégrée. Avant la chute de Kadhafi, elle était principalement axée sur les biens de consommation, mais une fois les soulèvements en Libye déclenchés, la porosité de la frontière a permis la contrebande d'armes<sup>56</sup>. Ici, la structure du mouvement transfrontalier des marchandises était déjà en place, bien que la fonction de filtrage ait changé. La porosité de nombreuses frontières dans la région met également en lumière son interdépendance, comme l'a démontré l'intégration autodéclarée par ISIS de la ville libyenne de Derna dans son royaume à la mi-novembre 2014. Depuis 2015, les djihadistes jurant allégeance à ISIS sont également présents dans le Sinaï égyptien.

La pression croissante sur les frontières depuis les soulèvements arabes s'exprime dans les défis lancés par les groupes violents et armés au statu quo dans toute la région, de la Tunisie et la Libye à la Syrie et l'Irak en passant par le Sinaï. Cette évolution a été rendue possible en premier lieu par le déficit de légitimité persistant de nombre de ces états, auquel s'est ajouté l'incapacité d'exercer une autorité centrale sur leur territoire. La montée en puissance de l'État islamique autoproclamé, qui s'est développé à partir d'Al-Qaïda en Iraq et d'autres groupes djihadistes sunnites, en est l'exemple le plus évident. Profitant de l'évolution de la structure du pouvoir en Iraq et de la guerre civile en Syrie, le renforcement initial de l'ISIS s'est appuyé sur la convergence des intérêts des différents acteurs régionaux, groupes locaux et tribus<sup>57</sup>. Ces alliances ne sont cependant ni transparentes

ni stables, comme nous l'avons vu. Bien qu'ISIS perde le contrôle de son territoire depuis le début des frappes aériennes dirigées par les États-Unis à la mi-2014, elle est de nature expansionniste et vise à redessiner les frontières du Moyen-Orient selon des lignes sectaires. L'ISIS ne constitue peut-être pas une menace majeure pour l'ensemble du système étatique au Moyen-Orient, mais elle remet sans aucun doute en question les revendications de souveraineté et d'état de la Syrie et de l'Irak.

Les acteurs régionaux contribuent de manière significative à l'érosion de la légitimité de l'état et de son contrôle territorial. L'Arabie saoudite et les petits états du Golfe ont accru leur engagement en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, diffusant des idées wahhabites et salafistes qui remettent en question la légitimité des régimes en place et fournissant du financement à leurs clients<sup>58</sup>. L'Iran, allié de longue date du Hezbollah libanais, soutient et finance également les milices chiïtes en Syrie et en Irak. Les régimes en place comme les puissances régionales ont recours au sectarisme pour défendre leurs intérêts et justifier leurs revendications<sup>59</sup>. L'effondrement de l'ordre public en Syrie, en Libye et, dans une certaine mesure, en Irak, constitue sans aucun doute un terrain fertile pour les groupes pan-islamistes et djihadistes dans leur lutte pour le pouvoir au milieu d'alliances changeantes, d'intérêts concurrents et d'interventions extérieures<sup>60</sup>. Cependant, précisément en raison de ces alliances et intérêts changeants, le degré de soutien local et de résilience sociale d'ISIS, et donc sa survie politique à long terme, restent à définir.

En retour, les menaces réelles ou perçues contre l'autorité de l'état et l'intégrité territoriale ont alimenté un rythme impressionnant de militarisation dans la région depuis le début des soulèvements arabes<sup>61</sup>. Cette tendance s'est traduite par une coercition persistante ou croissante dans le pays ainsi que par des interventions militaires dans des conflits régionaux à l'étranger, l'Égypte sous Al-Sisi et l'Arabie saoudite en étant de bons exemples. Si la coercition n'accroît pas la légitimité populaire des régimes, l'ingérence dans les affaires intérieures des états voisins ne fait qu'accroître l'instabilité de la région dans son ensemble, ce qui entraîne une militarisation encore plus forte. En ce qui concerne les défis à la souveraineté, à la légitimité et à l'ordre régional, l'interdépendance entre les facteurs nationaux et régionaux constitue un cercle vicieux dangereux.

En raison de la dynamique décrite ici, les modalités du contrôle aux frontières ont subi de profonds changements dans de nombreux domaines. De nouvelles frontières de fait sont apparues, par exemple en Syrie et en Irak. Le Kurdistan irakien a poursuivi son chemin vers l'autonomie, et peut-être que l'état et la zone sous contrôle kurde dans le nord de la Syrie pourraient suivre la même voie. Au cours de la guerre civile actuelle en Syrie, les nouvelles frontières intérieures émergentes sont contrôlées par différentes factions armées, tandis que différents partis—le régime Assad, divers groupes d'opposition armés ou le Parti de l'Union

démocratique kurde (PYD)—contrôlent également des segments des frontières extérieures du pays. La nature évolutive de la gestion de ces frontières et la présence de différents régimes frontaliers formels et informels le long de ces frontières reflètent l'état d'avancement de l'affrontement militaire à un moment donné. Comme l'affirme Leïla Vignal, des zones différentes avec des autorités et des légitimités concurrentes sont apparues, ainsi que de nouvelles zones frontalières qui font l'objet d'une concurrence pour le contrôle et d'une intense activité transfrontière<sup>62</sup>.

En ce qui concerne les frontières extérieures de la Syrie, le régime frontalier a également un impact sur les relations avec les états voisins. Un changement dans la gestion de la frontière, reflétant à la fois la dynamique interne et internationale, est apparent dans le cas de la Turquie, qui est passée d'une frontière initialement assez perméable avec la Syrie à une frontière imperméable, bien que de manière très sélective. La variation dans la gestion de la frontière, à son tour, a eu un impact profond sur la politique intérieure de la Turquie. Le cas de la Turquie est particulièrement intéressant, car il met en évidence la relation intrinsèque entre la modification des modèles de gestion des frontières et les affaires intérieures, comme l'a souligné Asli Okyay<sup>63</sup>. Ainsi, la frontière initialement poreuse avec la Syrie reflétait le soutien politique et matériel d'Ankara à une alternative islamiste au régime d'Assad, tandis que la fermeture ultérieure de la frontière exprimait la ferme objection du gouvernement turc à la matérialisation d'une zone kurde autonome au-delà de la frontière en Syrie. Cette objection est en grande partie motivée par la préoccupation de la Turquie de se préoccuper de son propre statut d'état et de sa souveraineté face à la question kurde non résolue qui se pose chez elle.

### **L'état et ses frontières au Moyen-Orient : de nouveaux concepts nécessaires ?**

Cet article propose une analyse des frontières contestées dans la région MENA depuis les soulèvements arabes en considérant le développement de la relation entre autorité étatique, territorialité et légitimité dans le temps. Cette approche permet de mettre en lumière l'origine et la nature des pressions qui s'exercent actuellement sur les frontières de la région MENA, tout en tenant compte de l'interaction de différents facteurs qui trouvent leur origine à différents niveaux d'analyse. Cette perspective nous permet d'agrèger les divers développements qui entraînent un défi régional aux frontières du Moyen-Orient à l'heure actuelle. Si l'approche adoptée ici peut certainement être élargie dans le temps et dans sa portée, il peut également être utile d'explorer d'autres conceptualisations

de l'état et de ses frontières, afin d'évaluer l'impact de la nature contentieuse des frontières de la région MENA depuis les soulèvements de 2011.

Par exemple, il peut être utile de repenser le contexte historique de la formation de l'état en se concentrant sur la délimitation de différentes hiérarchies d'espaces à travers différentes frontières et limites dans le temps<sup>64</sup>. De même, il peut être utile de mettre l'accent sur l'évolution de la composition du territoire, de l'autorité et des *droits* à travers les âges, comme le propose Sassen dans un autre contexte géographique<sup>65</sup>. Dans cet esprit, sous l'Empire ottoman, la configuration de l'autorité, du contrôle territorial et des droits variait à travers la région et changeait au fil du temps, la Sublime Porte exerçant différentes formes de contrôle direct et indirect sur les différentes provinces de l'empire. L'état colonial du Moyen-Orient a présenté une autre configuration spécifique d'autorité, de contrôle territorial et de droits. Comme on l'a vu plus haut, au cours de cette phase, des droits ont été accordés, par exemple, aux segments de la société qui participaient au contrôle de certaines parties du territoire, tels que les grands propriétaires terriens, les cheikhs tribaux et les colons européens. Ce schéma a changé radicalement dans la plupart des états après l'indépendance, les nouveaux dirigeants cherchant à exercer un contrôle direct sur les personnes et le territoire avec l'aide de l'armée et de l'appareil de sécurité. L'accent mis sur les droits peut donc permettre de mieux comprendre les différentes voies empruntées par la souveraineté, le statut d'état et la légitimité de l'autorité de l'état dans la région.

De même, la plupart des spécialistes conviendraient que les frontières sont des institutions complexes qui réglementent le degré d'exclusion et d'inclusion, le degré de perméabilité et les modalités des mouvements transfrontières<sup>66</sup>. Il peut donc être utile de décortiquer la fonction, la nature et la gestion spécifiques des différents types de frontières de la région MENA, et d'observer les changements qui se sont produits dans ces facteurs au fil du temps. Cette approche s'appuie sur l'idée de désagréger les différents types et fonctions des frontières les uns des autres, comme dans le cas de l'évolution des modèles de contrôle des frontières extérieures et des nouvelles frontières intérieures de la Syrie, examinée par Vignal, et de la gestion de la frontière libyenne-égyptienne, examinée par Hüsken<sup>67</sup>. De même, bien que la myriade de frontières imposées par Israël en Cisjordanie puisse être de nature très différente—physiques, juridiques ou fonctionnelles—leur définition et leur gestion par Israël sont aussi une expression claire des relations de pouvoir<sup>68</sup>.

Dans ce contexte, il peut être utile de suivre la différenciation des frontières territoriales de Rainer Bauböck selon deux caractéristiques structurelles : la perméabilité et la stabilité dans le temps<sup>69</sup>. Il distingue ainsi les frontières stables et perméables (membranes), les frontières stables et imperméables (murs) et les

frontières instables et imperméables (barricades). En effet, de ce point de vue, une série de questions sur les frontières sont pertinentes pour notre objectif. Certaines frontières sont-elles territoriales ou fonctionnelles, ou les deux ? Ont-elles trait à des personnes ou à des biens, ou aux deux ? Sont-elles poreuses ou fermées, fixes ou mobiles ? Leur perméabilité a-t-elle changé ? Ont-elles bougé ou se sont-elles multipliées ? Quelle est leur fonction spécifique et qui les gère et les contrôle ? Quelles sont les implications nationales, régionales et internationales de la fonction et de la portée des frontières et quel est l'impact des changements possibles dans leur fonction et leur portée ? Cet ensemble de questions permet de problématiser la nature et la dimension territoriale de la souveraineté et de l'autonomie de l'état, ainsi que la configuration des relations entre l'état et la société. Cet élément peut, à son tour, s'avérer extrêmement utile pour tenter de saisir les dimensions nationales, régionales et internationales de l'état actuel des choses au Moyen-Orient. Dans le même ordre d'idées, il est essentiel d'intégrer les théories de la formation et de l'échec de l'état dans nos analyses, comme le soutient Louise Fawcett<sup>70</sup>.

L'évolution de la situation dans la région depuis les soulèvements arabes peut également valider une conceptualisation tout à fait différente de l'état et de ses frontières : une conceptualisation qui se concentre sur le centre de gravité. Selon ce modèle, « le concept de centre de gravité identifie les centres de gravité *qui tiennent le coup*, même si leurs limites sont de plus en plus floues<sup>71</sup>. » On distingue ici le centre de gravité militaire-fiscal, le centre de gravité politique et le centre de gravité culturel, qui peuvent ou non se chevaucher. Bien qu'il puisse être nécessaire d'ajouter d'autres centres de gravité à ce modèle, il est important que le modèle précise le flou et la fluidité des frontières, ainsi que l'existence de différents noyaux et périphéries au sein de « l'état ». Ainsi, il peut également s'adapter facilement au concept de zones frontalières. Cela ne veut pas dire que nous devrions commencer à considérer le Moyen-Orient comme une « tribu avec des drapeaux », comme le qualifiait le célèbre diplomate égyptien Tahseen Bashir, ou que nous sommes susceptibles de retourner aux temps de l'empire. Ces conceptions de la politique moyen-orientale seraient surfaites, d'autant plus que bon nombre des identités nationales et territoriales du Moyen-Orient sont étonnamment fortes. En fait, leur résilience déterminera la survie à long terme du système étatique dans la région. En considérant la persistance obstinée des états comme l'élément le plus important de la théorie et de la pratique des relations internationales, le modèle du centre de gravité peut en effet constituer un point de départ utile pour réfléchir sur l'ordre régional actuel et sa transformation. En d'autres termes, le système étatique du Moyen-Orient est toujours d'actualité et le modèle étatique « westphalien » est, et restera probablement, le fondement des relations internationales

contemporaines. Il semble néanmoins de plus en plus impératif de considérer le concept de l'état westphalien comme une coquille, fonctionnelle aux fins des relations internationales, mais qui, dans la pratique, contient différents modèles et concepts ayant un plus grand pouvoir explicatif. La politique intérieure garde son importance, y compris la question cruciale de la légitimité intérieure de l'autorité de l'état. Différentes configurations d'autorité, de territorialité et de légitimité sont possibles. De même, les liens entre la politique intérieure, régionale et internationale dans la définition de la nature de la souveraineté et de la territorialité sont très pertinents et ne peuvent être ignorés.

La question de savoir si ces concepts—et d'autres—sont utiles à la compréhension des événements actuels au Moyen-Orient moyen-orientale, la question de leurs limites et la question de la possibilité d'abandonner le concept westphalien et ses frontières dans une perspective analytique s'avèrent, dans ce cadre, essentielles.

## Notes

1. Le système de mandat qui sera imposé à la région a été défini lors de la Conférence de San Remo de 1920. Il impliquait une dérogation aux accords Sykes-Picot, en faisant par exemple de l'Irak et de la Syrie deux états distincts.

2. HUDSON, Michael C., « Arab politics after the uprisings: still searching for legitimacy », in SADIKI, Larbi, ed., *The Routledge handbook on the Arab Spring*, London : Routledge, 2015.

3. Les minorités nationales ne sont devenues des minorités qu'après la création de l'état-nation ; « sous l'Empire ottoman, les catégories de majorité et de minorité n'avaient guère de sens », WHITE, Benjamin Tomas, *The emergence of minorities in the Middle East: the politics of community in French Mandate Syria*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 2011, p. 209. Voir aussi KAMEL, Lorenzo, MAKDISI Karim, HAZBUN, Waleed et TELL, Tariq, « The past: terminology, concepts and historical junctures », in SOLER I LECHA, Eduard, COLOMBO, Silvia, KAMEL, Lorenzo et QUERO, Jordi, éd., *Reconceptualising orders in the MENA region: the analytical framework of the MENARA project*, Methodology and Concept Papers n° 1, novembre 2016, pp. 8-9, [www.menaraproject.eu/wp-content/uploads/2016/11/menara\\_cp\\_1-1.pdf](http://www.menaraproject.eu/wp-content/uploads/2016/11/menara_cp_1-1.pdf).

4. Voir par exemple TILLY, Charles, éd., *The formation of national states in western Europe*, Princeton : Princeton University Press, 1975.

5. SKOCPOL, Theda, *States and social revolutions: a comparative analysis of France, Russia, and China*, Cambridge et New York : Cambridge University Press, 1979, p. 29.

6. KRATOCHWIL, Friedrich V., « Of systems, boundaries and territoriality: an inquiry into the formation of the state system », *World Politics* 39, n° 1, 1986, pp. 21-52 ; STIRK, Peter, « The Westphalian model, sovereignty and law in fin-de-siècle German international theory », *International Relations* 19, n° 2, 2005, pp. 153-72.

7. AYUBI, Nazih N., *Overstating the Arab state: politics and society in the Middle East*, Londres : Tauris, 1996.

8. ALAHMAD, Nida, « Illuminating a state: state building and electricity in occupied Iraq », *Humanity Journal* 8, n° 2, 2017, pp. 335-353.

9. HARLING, Peter et SIMON, Alex, *Erosion and resilience of the Iraqi-Syrian border*, document de travail de l'IUE, RSCAS 2015/61, BORDERLANDS Project, Fiesole : Institut universitaire européen, 2015, [http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/37015/RSCAS\\_2015\\_61.pdf](http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/37015/RSCAS_2015_61.pdf).

10. Voir notamment NEWMAN, David, « On borders and powers: a theoretical framework », *Journal of Borderland Studies* 18, n° 1, 2003, pp.13-25 ; ZARTMAN, I. William, *Understanding life in the borderlands: boundaries in depth and in motion*, Athènes, GA : University of Georgia Press, 2010.

11. KRASNER, Stephen, *Sovereignty: organized hypocrisy*, Princeton : Princeton University Press, 1991, pp. 3–4. Voir aussi KRASNER, Stephen et RISSE, Thomas, « External actors, state-building, and service provision in areas of limited statehood: introduction », *Governance* 27, n° 4, 2014, pp. 545-67 ; FAWCETT, Louise, « States and sovereignty in the Middle East: myths and realities », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 789-807.
12. Voir notamment ZARTMAN, I. William, « States, boundaries and sovereignty in the Middle East: unsteady but unchanging », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 937-948.
13. SASSEN, Saskia, *Territory, authority, rights: from medieval to global assemblages*, Princeton : Princeton University Press, 2006.
14. HARIK, Ilya, « The origins of the Arab state system », in LUCIANI, Giacomo, éd., *The Arab state*, Berkeley : University of California Press, 1990, pp. 1–28.
15. KAMEL, Lorenzo, « Artificial nations? The Sykes–Picot Agreement and the Islamic State’s narratives in a historical perspective », *Diacronie: Studi di Storia Contemporanea* 25, n° 1, 2016, pp. 1-20.
16. HARIK, « The origins of the Arab state system », p. 3.
17. KAMEL et al., « The past : terminology, concepts and historical junctures », p. 14. Voir également CAS-SARINO, Jean-Pierre, « Approaching borders and frontiers in North Africa », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 883-96.
18. BIGER, Gideon, « The boundaries of the Middle East: past, present and future », *Studia z Geografii Politycznej i Historycznej* [Études géographiques, politiques et historiques], n°1, 2012, pp. 61-7.
19. BILGIN, Pinar, « Whose ‘Middle East?’ Geopolitical inventions and practices of security », *International Relations* 18, n° 1, 2004 pp. 25-41.
20. Voir PRESCOTT, John Robert Victor, *The geography of frontiers and boundaries*, Londres : Hutchinson University Library, 1965.
21. La légende raconte que la frontière en zigzag entre la Jordanie et l’Arabie Saoudite serait le résultat d’un trait de stylo de Winston Churchill, rendu mal assuré en raison d’un déjeuner particulièrement arrosé, en 1921. Voir, JACOBS, Frank, « Winston’s hiccup », *New York Times*, 6 mars 2012.
22. LUCIANI, Giacomo, « Oil and political economy in the international relations of the Middle East », in FAWCETT, Louise, éd., *The international relations of the Middle East*, 3<sup>e</sup> édition, Oxford : Oxford University Press, 2013, pp. 109-11.
23. FROMKIN, David, *A peace to end all peace: the fall of the Ottoman empire and the creation of the modern Middle East*, New York : Holt, 2009. Dans la littérature, le concept de « tribu » a souvent été utilisé pour désigner des unités sociales autonomes qui reposent uniquement sur la parenté et les liens du sang. Il est toutefois plus correct de reconnaître que les tribus partagent souvent des traits supplémentaires, tels qu’une religion et une culture communes ainsi qu’une interdépendance économique.
24. ROGAN, Eugene, « The emergence of the Middle East into the modern state system », in FAWCETT, éd., *The international relations of the Middle East*, pp. 37–59.
25. OWEN, Roger, *State, power and politics in the making of the modern Middle East*, 3<sup>e</sup> édition, New York et Londres : Routledge, 2004, p. 7.
26. BULL, Hedley et WATSON, Adam, éd, *The expansion of international society*, Oxford : Oxford University Press, 1984 ; SOLINGEN, Etel, « Pax Asiatica versus Bella Levantina: the foundations of war and peace in east Asia and the Middle East », *American Political Science Review* 101, n° 3, 2007, p. 772 ; voir aussi FAWCETT, « States and sovereignty in the Middle East ».
27. OWEN, *State, power and politics*, pp. 12–13.
28. Voir notamment JANKOWSKI, James P., et GERSHONI, I., *Rethinking nationalism in the Arab Middle East*, New York : Columbia University Press, 1997 ; GAUSE, F. Gregory III, « Sovereignty, statecraft and stability in the Middle East », *Journal of International Affairs* 45, n° 2, 1992, pp. 441-69.
29. KERR, Malcolm H., *The Arab Cold War: Gamal Abd Al-nasir and his rivals, 1958–1970*, Londres et New York : Oxford University Press, 1971.
30. SOLINGEN, « Pax Asiatica versus Bella Levantina », p. 772.
31. Les dynasties actuelles du Maroc et de la Jordanie revendiquent la descendance du prophète Mahomet.
32. OWEN, *State, power and politics*, p. 29.

33. DAWISHA, Adeed et ZARTMAN, I. William, éd., *Beyond coercion: the durability of the Arab state*, Londres : Croom Helm, 1988 ; PICARD, Elizabeth, « Arab military in politics: from revolutionary plot to authoritarian regime », in LUCIANI, éd., *The Arab state*, pp.189–219.

34. KAMEL, Lorenzo, « There is no Thirty Years' War in the Middle East », *The National Interest*, 29 août 2016 ; « The real roots of Iraq's Sunni-Shia conflict », entretien avec Fanar Haddad, *Vox*, 20 juin 2014, www.vox.com/2014/6/20/5827046/who-are-sunnis-who-are-shias.

35. AJAMI, Fouad, *The dream palace of the Arabs: a generation's odyssey*, New York : Pantheon, 1998 ; AYUBI, Nazih N., *Political Islam: religion and politics in the Arab world*, Londres et New York : Routledge, 1991 ; EICKELMAN, Dale F. et PISCATORI, James P., *Muslim politics*, Princeton : Princeton University Press, 1996.

36. ROY, Olivier, *The politics of chaos in the Middle East*, Londres : Hurst, 2007, p. 106.

37. Voir notamment DEL SARTO, Raffaella A., *Israel under siege: the politics of insecurity and the rise of the Israeli neo-revisionist right*, Washington DC : Georgetown University Press, 2017.

38. Voir notamment OPHIR, Adi, GIVONI, Michal et HANAFI, Sari, éd., *The power of inclusive exclusion: anatomy of Israeli rule in the occupied Palestinian territories*, New York : Zone Books, 2009 ; DEL SARTO, Raffaella A., « Defining borders and people in the borderlands : EU policies, Israeli prerogatives and the Palestinians », *Journal of Common Market Studies* 52, n° 2, 2014, pp. 200-216.

39. ZUBAIDA, Sami, *Islam, the people and the state: political ideas and movements in the Middle East*, Londres et New York : Tauris, 2009, ch. 6.

40. ADRAOUI, Mohamed-Ali, « Borders and sovereignty in the Islamist and jihadist thought: past and present », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 917-35.

41. Voir notamment GERGES, Fawaz A., *The far enemy: why jihad went global*, Cambridge et New York : Cambridge University Press, 2005.

42. PICARD, « Arab military in politics ».

43. KORANY, Bahgat, « The Middle East since the Cold War », in Fawcett, éd., *The international relations of the Middle East*, p. 80.

44. SPRINGBORG, Robert, « The Middle East is the most militarized region in the world », entretien, 18 juillet 2016, projet MENARA, www.youtube.com/watch?v=EPyys74rN4I. Voir également l'Indice de militarisation mondiale du Centre international de Bonn pour la conversion (BICC), mentionné par Springborg et disponible sur <http://gmi.bicc.de/>. Cet indice tient compte du poids et de l'importance relatifs des forces armées d'un état par rapport à la société. Les principaux indicateurs comprennent la comparaison des dépenses militaires avec le PIB et les dépenses de santé du pays, le rapport entre le nombre de militaires et de paramilitaires et le nombre de médecins par rapport à la population totale, et le rapport entre le nombre de systèmes d'armes lourdes et la population.

45. Utilisé pour la première fois par *The Economist* en 1977, pour décrire les problèmes internes de l'économie néerlandaise à la suite de la découverte de vastes gisements de gaz naturel en 1959, le terme « syndrome hollandais » désigne les conséquences économiques négatives découlant des fortes augmentations de la valeur de la monnaie d'un pays. Au fur et à mesure que la monnaie du pays se renforce, les exportations perdent leur compétitivité et les importations deviennent moins chères. Par conséquent, les secteurs non concurrentiels, comme la fabrication ou l'agriculture, peuvent décliner ou demeurer dans un état de sous-développement. Le « syndrome hollandais » est principalement associé à la découverte ou à la mise en valeur de ressources naturelles, mais peut résulter d'un afflux important de devises étrangères, comme l'aide étrangère.

46. SOLINGEN, « *Pax Asiatica* versus *Bella Levantina* », p. 771.

47. Les états occidentaux, avec la Russie et la Chine, sont les plus grands fournisseurs d'armes de la région MENA, les États-Unis étant le plus gros vendeur d'armes au Moyen-Orient (et même dans le monde). La région MENA est donc le plus grand marché aux armes du monde. Voir SPRINGBORG, « The Middle East is the most militarized region » ; BICC, Global Militarization Index.

48. Voir GUAZZONE, Laura et PIOPPI, Daniela, éd., *The Arab state and neo-liberal globalization: the restructuring of state power in the Middle East*, Reading : Ithaca Press, 2009.

49. DEL SARTO, Raffaella A., « Normative empire Europe: the European Union, its borderlands, and the 'Arab Spring' », *Journal of Common Market Studies* 54, n° 2, 2016, pp. 215-32.

50. OKYAY, Asli et ZARAGOZA-CRISTIANI, Jonathan, « The leverage of the gatekeeper: dynamics of power and interdependence in the migration nexus between the European Union and Turkey », *International Spectator* 51, n° 4, 2016, pp. 1-16.



51. DEL SARTO, Raffaella A., « Borderlands : the Middle East and North Africa as the EU's southern buffer zone », in BECHEV, Dimitar et NICOLAIDIS, Kalypso, éd., *Mediterranean frontiers: borders, conflicts and memory in a transnational world*, Londres : I. B. Tauris, 2010, pp. 149–67.
52. THOLENS, Simone, « Border management in an era of 'statebuilding lite': security assistance and Lebanon's hybrid sovereignty », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 865–82.
53. LYNCH, Marc, *The new Arab wars: uprisings and anarchy in the Middle East*, New York : PublicAffairs, 2016.
54. JÜDE, Johannes, « Contesting borders? The formation of Iraqi Kurdistan's de facto state », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 847–63.
55. Voir notamment FISHER, Max, « Syria's paradox: why the war only ever seems to get worse », *New York Times*, 26 août 2016.
56. HÜSKEN, Thomas, « The practice and culture of smuggling in the borderland of Egypt and Libya », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 897–915.
57. GERGES, Fawaz A., *ISIS: a history*, Princeton : Princeton University Press, 2016.
58. Voir notamment ISAAC, Sally Khalifa, « Explaining the patterns of the Gulf monarchies' assistance after the Arab uprisings », *Mediterranean Politics* 19, n° 3, 2014, pp. 413–30 ; DICKINSON, Elisabeth, « The case against Qatar », *Foreign Policy*, 30 septembre 2014, <http://foreignpolicy.com/2014/09/30/the-case-against-qatar/>.
59. LYNCH, *The new Arab wars* ; MONIER, Elizabeth, « Egypt, Iran, and the Hizbullah cell: using sectarianism to 'de-arabize' and regionalize threats to national interests », *Middle East Journal* 69, n° 3, 2015, pp. 341–57.
60. Voir notamment FOWLER, Evan, « From Raqqa to Derna: exceptionalism in expansionism », *Jadaliyya*, 4 décembre 2014, [www.jadaliyya.com/pages/index/20182/from-raqqa-to-derna\\_exceptionalism-in-expansionism](http://www.jadaliyya.com/pages/index/20182/from-raqqa-to-derna_exceptionalism-in-expansionism).
61. SPRINGBORG, « The Middle East is the most militarized region » ; BICC, Global Militarization Index.
62. VIGNAL, Leïla, « The changing borders and borderlands of Syria in a time of conflict », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 809–827.
63. OKYAY, Asli S., « Turkey's post-2011 approach to its Syrian border and its implications for domestic politics », *International Affairs* 93, n° 4, 2017, pp. 829–46.
64. ANDERSON, Malcolm, *Frontiers: territory and state formation in the modern world*, Cambridge : Polity, 1996.
65. SASSEN, *Territory, authority, rights*.
66. Voir notamment NEWMAN, David et PAASI, Anssi, « Fences and neighbours in the postmodern world: boundary narratives in political geography », *Progress in Human Geography* 22, n°2, 1998, pp. 186–207 ; ANDERSON, *Frontiers* ; CASSARINO, « Approaching borders and frontiers in North Africa ».
67. VIGNAL, « The changing borders and borderlands of Syria » ; HÜSKEN, « The practice and culture of smuggling ».
68. DEL SARTO, « Defining borders and people in the borderlands ».
69. BAUBÖCK, Rainer, « Rethinking borders as membranes », in Leanne Weber, éd., *Rethinking border control for a globalizing world: a preferred future*, Londres : Routledge, 2015, pp. 169–78.
70. TILLY, éd., *The formation of national states* ; SPRUYT, Hendrik, *The sovereign state and its competitors: an analysis of systems change*, Princeton : Princeton University Press, 1994 ; ROTBERG, Robert I., éd., *When states fail: causes and consequences*, Princeton : Princeton University Press, 2004 ; FAWCETT, « States and sovereignty in the Middle East ».
71. CARROLL, Patrick, « Articulating theories of states and state formation », *Journal of Historical Sociology* 22, n° 4, 2009, p. 554. En évidence dans l'original.